



Présentation du lycée Jean TALON

Information aux parents et aux élèves

Mars 2020

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3ÈME

- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires en ligne sur Scolarité services ou sur la fiche d'orientation :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1ère année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
- **Au conseil de classe du 2^e trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
- **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
- **Au conseil de classe du 3^e trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
- **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

UN PARCOURS PROGRESSIF DE LA SECONDE À LA TERMINALE

2^{DE}

En classe de seconde,
consolidation des apprentissages fondamentaux

des heures dédiées
à l'accompagnement et à l'orientation

des parcours personnalisés

des programmes approfondis

BAC

Un baccalauréat
qui valorise la régularité de votre travail

Pour une poursuite d'études ou une insertion professionnelle réussie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

NOUVEAU LYCÉE 2019

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Schéma d'études au lycée Jean Talon

DCG

Licence
(formation
universitaire
en en trois
ans)

Formations initiales: BTS CG, MCO

Formations par alternance: BTS NDRC, MCO, AG, CG

baccalauréat

**Filière
générale**

**Filière
STMG**

**BP
VENTE**

**Bac Pro
COM**

**BAC
PRO GA**

2^{nde} GT

2 MRC

2 MGATL

Troisième



RÉGION ACADEMIQUE
GRAND EST



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADEMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Présentation de la rénovation pédagogique des lycées

Transformation des lycées Rentrée 2020



RÉGION ACADEMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



État • Département
Académie de Paris

PRÉSENTATION DE LA VOIE GÉNÉRALE RÉNOVÉE ET DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Transformation du lycée
Rentrée 2020

Bac 2021

Réforme du lycée général et technologique

1. Test de positionnement en 2^{nde} GT et Pro
2. Déploiement complet de la réforme du baccalauréat pour la session 2021
3. Tronc commun et enseignements de spécialité.
4. Abandon des filières pour les bac généraux
5. Maintien des filières pour les bac techno



Le Baccalauréat 2021

■ Fin des séries en voie générale pour permettre aux élèves de choisir les enseignements qui les motivent

- Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements de spécialité choisis par les élèves et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - 1 épreuve anticipée de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - 4 épreuves en terminale : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - 10 % pour la prise en compte des bulletins de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - 30 % pour des épreuves communes de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves du baccalauréat

- **Les épreuves finales comptent pour 60% dans la note finale du baccalauréat :**
 - L'épreuve anticipée de français écrite et orale en juin de l'année de première
 - Les épreuves écrites dans les deux enseignements de spécialité choisis par l'élève
 - Une épreuve écrite de philosophie
 - L'épreuve orale terminale
- **Les épreuves de rattrapage :**
 - Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage
 - Il s'agit de deux épreuves orales, correspondant aux épreuves finales écrites (le français, la philosophie, et les deux enseignements de spécialité).



Le contrôle continu

Le contrôle continu compte pour 40% dans la note finale du baccalauréat :

- **Des épreuves communes de contrôle continu compteront pour 30% dans la note finale du baccalauréat ; elles sont organisées en première et en terminale**
 - Elles seront organisées en trois séquences :
 - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - Elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- **Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de 10%**



LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Contrôle continu



Épreuves finales

10 % de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale

30 % de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale

1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral

4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final



La voie générale : la première et la terminale

Les nouveautés à partir de 2019/2020

- Des enseignements communs à tous les élèves de la voie générale sur le cycle terminal :
 - Français (en première seulement) : 4 h
 - Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
 - Histoire géographie : 3 h
 - Langue vivante A et langue vivante B : 4h30 en 1^{ère} et 4h en T^{erm}
 - Enseignement scientifique : 2 h
 - Education physique et sportive : 2 h
 - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles



Les nouveautés depuis la rentrée 2019

- **Les élèves de la voie générale choisissent progressivement d'approfondir des enseignements de spécialité.**
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première**
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale**



Les nouveautés depuis la rentrée 2019

■ Il sera possible de choisir différentes combinaisons de spécialités parmi :

- Arts (Bayen)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement : Somme-Vesle)
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques** (Bayen, Oehmichen, Talon)
- Humanités, littérature et philosophie (Bayen)
- Langues, littératures et cultures étrangères (Bayen, anglais et Allemand)
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (Talon)
- **Mathématiques** (Bayen, Oehmichen, Talon)
- Numérique et sciences informatiques (Oehmichen)
- **Physique-chimie** (Bayen, Oehmichen, Talon)
- **Sciences de la Vie et de la Terre** (Bayen, Oehmichen, Talon)
- Sciences de l'ingénieur (Oehmichen)
- **Sciences économiques et sociales** (Bayen, Oehmichen, Talon)

■ De nombreuses combinaisons seront accessibles aux élèves, dans leur établissement ou dans un périmètre géographique rapproché.



Les nouveautés depuis la rentrée 2019

■ Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :

■ En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :

- Langue vivante,
- Arts,
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option),

■ En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :

- « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
- « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
- « Droit et grands enjeux du monde contemporain »

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIER	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
- Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique



Comment choisir ses enseignements de spécialité

- Choisissez des enseignements de spécialité qui vous plaisent et dans lesquels vous êtes à l'aise, ou bien qui vous tente vraiment
- Vos parents et vous-mêmes pouvez demander des conseils aux enseignants et/ou au personnel d'orientation du lycée
- Consultez le site officiel qui est dédié aux élèves:
<http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/> Il s'agit d'un site officiel développé par l'ONISEP pour aider les élèves à concevoir peu à peu un projet d'orientation et à choisir les enseignements de spécialité.
- Consultez <http://www.horizons2021.fr> Il s'agit d'une application développée par l'ONISEP qui permet de voir les correspondances possibles entre des combinaisons d'enseignements de spécialité.
- Vous voulez suivre un enseignement de spécialité non proposé dans votre lycée: plusieurs solutions
- Cernez vos centres d'intérêt:

quizz sur <http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>



Voie technologique : la première et la terminale

Les nouveautés depuis la rentrée 2019

■ Les enseignements communs

- En première et en terminale, tous les élèves de la voie technologique suivent des enseignements communs, quelles que soient leurs spécialités.
- Sont communs à toutes les séries* les enseignements suivants :
 - Français (en première seulement) : 3h
 - Philosophie (en terminale seulement) : 2h
 - Histoire géographie : 1h30
 - Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h d'enseignement technologique en langue vivante)
 - Education physique et sportive : 2h
 - Mathématiques : 3h
 - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

*Sauf TMD et STAV



Depuis la rentrée 2019 :

L'organisation en séries est maintenue

- Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :
 - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
 - STL : Sciences et technologies de laboratoire
 - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
 - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 - STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
 - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
 - TMD : Techniques de la musique et de la danse
 - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Des enseignements optionnels :

- En première et en terminale les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :
 - Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
 - Arts,
 - Education physique et sportive.

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> - sciences de gestion et numérique - management - droit et économie 	<ul style="list-style-type: none"> - management, sciences de gestion et numérique avec l'enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	<ul style="list-style-type: none"> - physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	<ul style="list-style-type: none"> - enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière 	<ul style="list-style-type: none"> - sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - ingénierie, innovation et développement durable avec l'enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	<ul style="list-style-type: none"> - option instrument - option danse 	<ul style="list-style-type: none"> - option instrument - option danse
STL Sciences et technologies de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> - physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	<ul style="list-style-type: none"> - physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art 	<ul style="list-style-type: none"> - analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)	



RÉGION ACADEMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Présentation de la transformation de la voie professionnelle

Transformation du lycée
Rentrée 2020

Lycée Jean TALON
105, avenue Daniel Simonnot

Transformation de la Voie Professionnelle

1. **La co-intervention:** mis en place depuis la rentrée 2019
2. **Le chef d'œuvre:** à partir de la rentrée 2020
3. **Les familles de métiers**
 - **MGATL** qui regroupe 3 bac pro (GA, LOG et Transport)
 - **Métiers de la Relation Client** qui regroupe 2 bac pro dont un à deux options (Métiers du commerce et de la vente -option A animation et gestion de l'espace commercial et option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale- et Métiers de l'accueil)



LA VOIE PROFESSIONNELLE

POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
 - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

LA VOIE PROFESSIONNELLE UNE VOIE AMBITIEUSE

Voir le clip – 30s

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des campus nouvelle génération

- De véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, regroupant des équipements culturels et sportifs, des lycées professionnels, des centres de recherches, des entreprises...
- Ils permettent aux élèves de se familiariser avec les entreprises et de découvrir de nouvelles opportunités
- Ils sont spécialisés dans des secteurs de pointe comme :
 - Aéronautique et spatial
 - Bâtiment et écoconstruction
 - Industrie 4.0
 - Services à la personne et bien-être
 - Industries navales et nautiques

Lycée 4.0

Projet de la Région Grand Est: 100% des lycées numériques à l'horizon 2021

1. Dématérialisation des ressources, notamment les manuels scolaires
2. Équipement personnel des élèves (BYOD)
3. Couverture wifi de l'établissement
4. Débit internet ajusté



Nouvelles pratiques quant à l'accès aux ressources qui est simplifié. Le reste des enseignements est inchangé, avec toujours une prise de note scripturale et une rédaction cursive des devoirs.



RÉGION ACADEMIQUE
GRAND EST



Lycée Polyvalent Jean TALON

105, avenue Daniel SIMONNOT
51000 Châlons en Champagne
03 26 69 27 99

ce.0511951u@ac-reims.fr

www.lyceejeantalon.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADEMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

